

On a copié votre travail. Que faire maintenant ?

Votre plan d'action pour défendre vos idées
et transformer un problème en opportunité.





Le choc de la découverte : une réaction tout à fait normale.

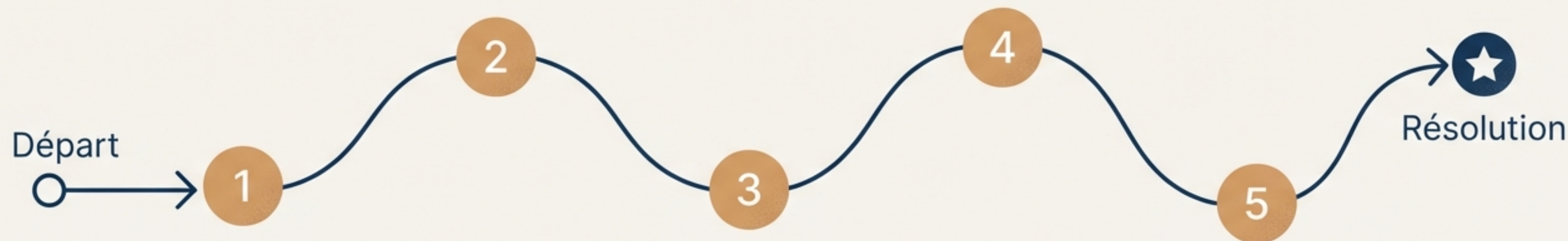
“Découvrir que son projet, son design, ou même une simple idée a été copié, c'est souvent un mélange de colère et de découragement. On se sent dépossédé. C'est une réaction humaine, et nous sommes passés par là.

La première chose à savoir est la suivante : ne paniquez pas. Respirez. Il existe une méthode claire et structurée pour gérer cette situation. Vous n'êtes pas démuni.”

Oubliez le labyrinthe juridique. Pensez “Feuille de Route”.

On imagine souvent des procédures complexes et interminables. En réalité, la défense de vos droits suit une logique implacable en 5 étapes.

Pensez-y comme votre plan d'action. Chaque étape est un pas concret vers la résolution. Nous allons vous donner cette carte pour que vous puissiez naviguer avec confiance. C'est une compétence essentielle qui vous servira toute votre carrière.



Pour bien comprendre, imaginons que votre création est un jardin.



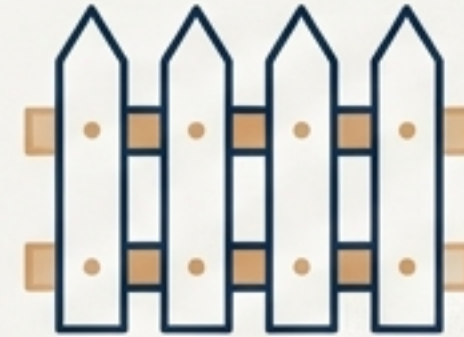
Vous prenez des
photos du vol
(**Constater**).



Vous montrez
votre titre de
propriété du terrain
(**Prouver**).



Vous lui envoyez
une lettre pour lui
dire d'arrêter
(**Notifier**).



Vous érigez une
clôture pour
l'empêcher de
revenir
(**Faire cesser**).



Vous lui demandez
de payer pour les
fleurs cueillies
(**Réparer**).

Votre plan d'action en 5 étapes clés.

1



CONSTATER l'atteinte

2



PROUVER vos droits

3



NOTIFIER le contrevenant

4



FAIRE CESSER l'atteinte

5



RÉPARER le préjudice

Chaque étape est cruciale. Nous allons les détailler une par une.

Étape 1 : CONSTATER – Devenez un détective méthodique.

Vos premiers réflexes doivent être rapides, précis et discrets.



Captures d'écran : Pensez à les horodater. C'est votre première preuve.



Téléchargement : Sauvegardez tous les contenus litigieux (pages web, images, vidéos).



Identification : Qui est l'auteur ? Cherchez les mentions légales, les contacts.



Évaluation de l'ampleur : Où a-t-il été diffusé ? Depuis combien de temps ?

Conseil de mentor : Agissez vite, avant que les preuves ne disparaissent. C'est le socle de tout votre dossier.

Étape 2 : PROUVER – Votre antériorité est votre carte maîtresse.

Avant même d'accuser, vous devez être certain de pouvoir prouver que l'œuvre vous appartient.

- **Les preuves de création**
 - Fichiers sources originaux et datés (fichiers .psd, .ai, brouillons).
 - Historique de création (emails, cahiers de recherche).
- **Les preuves officielles (le Graal)**
 - Dépôts officiels (INPI pour marques/modèles, enveloppe Soleau).
 - Dépôts auprès d'un huissier ou d'organismes comme l'APP.
- **Les preuves contractuelles**
 - Contrats de cession de droits si vous avez acquis l'œuvre.



Hierarchie visuelle des preuves : des plus solides aux plus courantes.

Étape 3 : NOTIFIER – La prise de contact officielle et ferme.

La mise en demeure (MED)

Qu'est-ce que c'est ?

Une lettre formelle qui est la première étape avant toute action en justice. Elle suffit souvent à régler le conflit.

Comment ?

Toujours en lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR).

Contenu essentiel :

- Description précise de l'atteinte.
- Rappel de vos droits (ex: "titulaire du modèle déposé n°...").
- Demande claire de cessation immédiate.
- Un délai de réponse raisonnable (8 à 15 jours).

Pour les contenus en ligne



Le réflexe LCEN : Utilisez la procédure de notification aux hébergeurs (YouTube, Facebook, etc.). Ils ont l'obligation d'agir rapidement.

L'erreur à ne JAMAIS commettre.

Réagir publiquement sur les réseaux sociaux avant d'avoir constitué vos preuves et envoyé une mise en demeure.

Pourquoi c'est une erreur ?

- ✗ 1. ****Vous perdez l'effet de surprise**** : Le contrevenant a le temps de faire disparaître les preuves.
- ✗ 2. ****Vous risquez la diffamation**** : Si vos accusations sont jugées excessives ou non prouvées, la situation peut se retourner contre vous.

*****Le conseil de pro**** : Le silence et la méthode sont vos meilleurs alliés au début. Agissez en stratège, pas sous le coup de l'émotion.

Étape 4 : FAIRE CESSER – S’adapter à la réponse (ou non-réponse)

Votre action dépendra de la réaction de l'autre partie.

Si le contrevenant...	Votre action...
Cesse volontairement	Vérifiez que tout a bien été retiré, archivez les communications, et c'est (presque) fini.
Ne répond pas	Envoyez une dernière relance. Sans réponse, l'action judiciaire devient l'option principale.
Conteste vos droits	La négociation (via un avocat) est possible. Sinon, c'est au tribunal de trancher.

En cas d'urgence

Pour les situations critiques, des procédures rapides existent : le référé (pour un arrêt immédiat) ou la saisie-contrefaçon (pour saisir les preuves).

La preuve par l'exemple : quand un géant défend ses droits



Mini-étude de cas

Acteur : Louis Vuitton

Problème : Une entreprise chinoise vendait des sacs contrefaits en ligne.

Action : En 2018, après avoir suivi un processus similaire (constat, preuve, action judiciaire), Louis Vuitton a obtenu gain de cause.

Résultat : Le tribunal de Pékin a ordonné la fermeture du site web et infligé une lourde amende au contrefacteur.

La leçon : La protection de la propriété intellectuelle est un enjeu stratégique international. Cette méthode est universelle.

Étape 5 : RÉPARER – Obtenir une juste compensation.

Faire cesser l'atteinte est la priorité. Obtenir réparation est votre droit.



Le manque à gagner : Les revenus que vous auriez dû percevoir (ex: redevances de licence).

L'indemnisation vise à réparer l'intégralité du préjudice que vous avez subi. Elle peut couvrir :



Les bénéfices du contrefacteur : Les profits qu'il a réalisés en utilisant illégalement votre création.



Le préjudice moral : L'atteinte à votre réputation et à l'image de votre œuvre.



Les frais de procédure : Le remboursement des coûts engagés pour vous défendre.

Un cas concret : un créateur indépendant face à la fast-fashion



Scénario

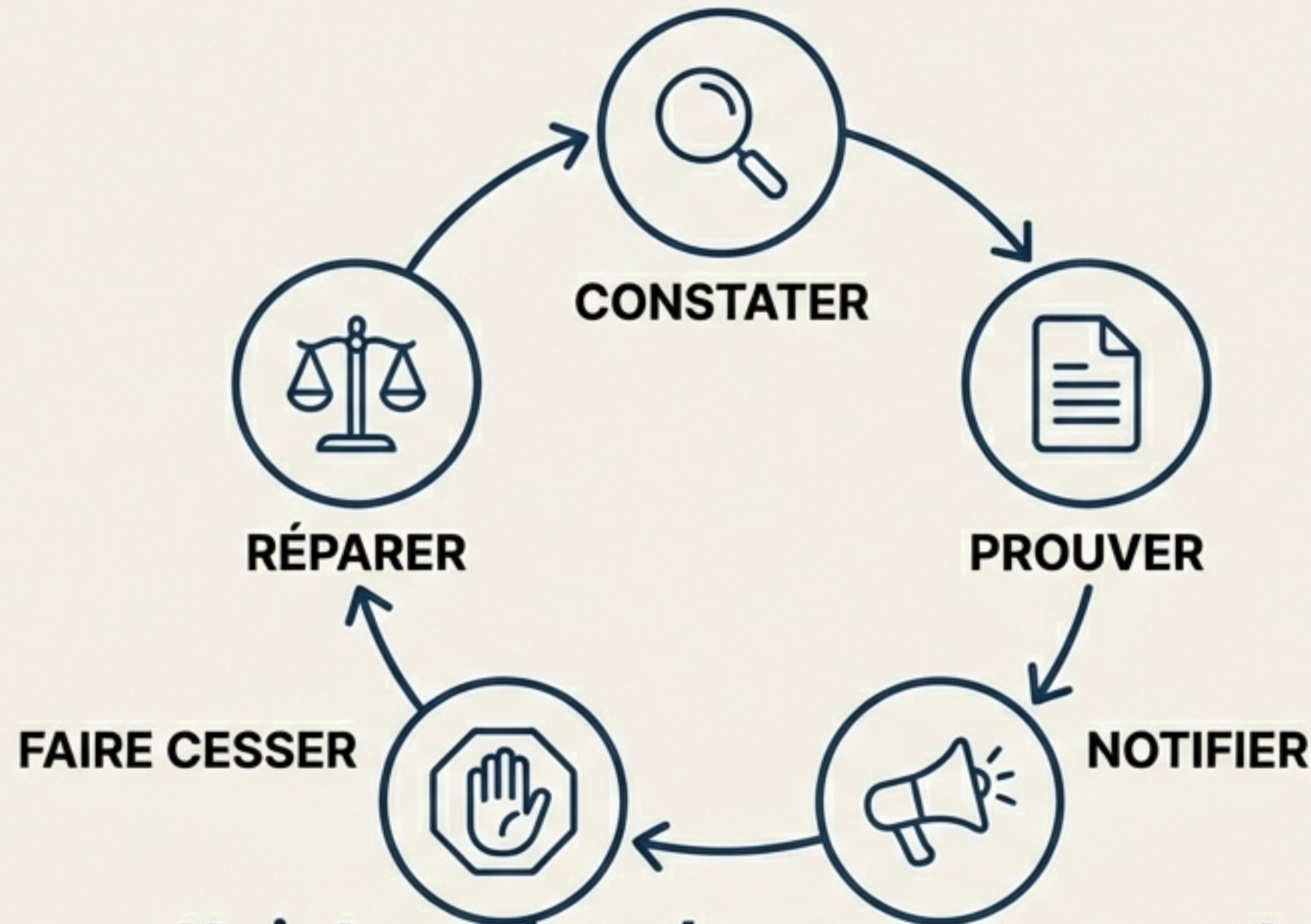
- **Le créateur** : Un jeune talent de la mode.
- **La découverte** : Il voit une de ses pièces phares reproduite à bas coût par une grande enseigne.

Le réflexe pro

1. Il rassemble les preuves de son dépôt de modèle à l'INPI.
2. Il envoie une mise en demeure via son avocat.
3. Il exige le retrait immédiat des produits ET des dommages et intérêts.

Morale : Que vous soyez une PME, un freelance ou une multinationale, les règles du jeu sont les mêmes. Vos droits, une fois prouvés, sont votre force.

Votre mantra en cas de contrefaçon.



“Face à une atteinte, suivez le process : constater, prouver vos droits, notifier, faire cesser et demander réparation.”

Mémorisez cet ordre. C'est votre boussole. Il vous guidera avec logique et efficacité, même dans un moment de stress.



Au-delà de la défense : faites de vos idées votre plus grand atout.

Aujourd'hui, vous avez appris à réagir. Demain, en entreprise, vous apprendrez à anticiper. Le choix de la bonne protection (brevet, marque, droit d'auteur), les stratégies de dépôt et de défense de ces droits sont au cœur de l'innovation et du succès.

Protéger une idée, ce n'est pas de la paperasse. C'est lui donner la valeur qu'elle mérite et vous donner les moyens de bâtir sur des fondations solides. Votre créativité est votre capital : soyez-en les fiers gardiens.